

Extension des terres du groupe Socfin : le FODER tire la sonnette d'alarme

- Tags: [Cameroon](#) | [Luxembourg](#) | [SOCFIN](#)

Forêts et développement rural | 22 janvier 2021

Extension des terres du groupe Socfin : le FODER tire la sonnette d'alarme

Les entreprises agro-industrielles du groupe Socfin, prévoient des extensions de leurs plantations avec un risque élevé sur la réduction du couvert forestier à travers la déforestation et la dégradation du paysage forestier, et de potentiels conflits sociaux

Le groupe Socfin depuis des années est installé au Cameroun avec ses sociétés Safacam et Socapalm. Aujourd'hui le groupe luxembourgeois a des intentions d'accroître ses surfaces cultivables. Malheureusement les zones sollicitées pour l'extension de ses plantations sont forestières. D'où l'interrogation de l'association Forêts et Développement Rural (FODER) sur l'impact des nouvelles acquisitions foncières de ces sociétés sur l'environnement.



Photo : FODER

Pour le cas d'espèce, Song-Bikun, l'un des villages où la Socapalm doit étendre ses terres cultivables, a une superficie de 180 km². Il est étalé sur environ 600 ha de jachères et une forêt d'environ 8000 ha. Cette forêt représente pour ces communautés, une source de richesse dans le domaine culturel, mystique, thérapeutique et environnementale, économique (exploitation des produits forestiers non ligneux).

La Socapalm continue de clamer qu'elle n'a pas encore occupé (planté) toute sa concession foncière. Initialement installée sur le domaine national (terres non titrées), elle s'est engagée avec le gouvernement camerounais dans un processus d'immatriculation des terres occupées. Si pour la Safacam il est clair que c'est un processus d'acquisition de nouvelles terres par voie de concession (concession provisoire accordée), du côté de la Socapalm, il s'agirait d'une augmentation des surfaces cultivées, surfaces sur lesquelles les différents acteurs, notamment la Socapalm et les communautés, ne s'accordent pas sur les détenteurs des droits. D'où la nécessité d'engager une observation indépendante externe (OIE). Celle-ci veillera et de façon neutre à la protection de l'environnement et aux respects des droits des communautés riveraines lors des travaux de la Socapalm.

Une série de trois missions a été organisée par le FODER dans le village Song-Bikun de l'arrondissement d'Eséka concerné par la plantation Socapalm d'Eséka et les directions générales Safacam et Socapalm. Le but étant d'avoir des échanges avec les cadres des sociétés Safacam et Socapalm au niveau des directions centrales et locales sur la question zéro déforestation en rapport avec les activités dans la nouvelle concession foncière (Safacam) et les activités d'extensions à Eséka (Socapalm) ; avoir des échanges avec les leaders des communautés riveraines et autres acteurs, sur l'accès des membres de la communauté aux terres, le besoin d'espace vital. Le but était également d'organiser des rencontres entre les leaders de la Synaparcam[1] et les cadres de la Safacam, pour mettre à jour les revendications des riverains. Enfin échanger avec Synaparcam, sur les stratégies de suivi de l'engagement de la Socfin « zéro déforestation » et la participation efficace des communautés au processus de certification RSPO.

À l'issue des échanges, l'entreprise agro-industrielle Safacam, aux dires de son DG a précisé que l'étude HCV a été faite. Les résultats de l'étude sont attendus et l'entreprise Safacam est prête à respecter les zones HCS et HVC, en respectant les droits des communautés, en réalisant le CLIP. Le DG et la responsable RSPO de la Safacam ont dit être prêts à collaborer avec les leaders Synaparcam pour une forte implication effective

des communautés riveraines dans la gestion de la nouvelle concession foncière et tout autre processus participatif. Comme le précisait déjà parlant de l'engagement « zéro déforestation » de la Socfin, « ... seule sa mise en œuvre sur le terrain nous convaincra de l'engagement réel de l'entreprise. »[2] La Socapalm quant à elle a refusé de recevoir l'équipe de FODER pour les échanges. Elle n'a pas jugé utile de réagir à la demande d'audience et est restée silencieuse malgré la relance du FODER.

Si rien n'est respecté après les résultats de l'étude engagée par la Safacam ou dans le processus de certification RSPO dans laquelle est engagée la Socapalm, il va de soi qu'une bonne partie des forêts sinon toute sera détruite du fait des extensions des activités de la Safacam (nouvelle concession foncière à Lac Ossa et Koungè Soumsès) et de la Socapalm (projet plan palmier à Eséka).

[1] Synergie nationale des paysans et riverains du Cameroun, une association qui défend les intérêts et les droits des communautés riveraines des sociétés agro-industrielles au Cameroun

[2] <https://www.greenpeace.org/africa/fr/communiqués-de-presse/2142/la-socfin-publie-enfin-une-politique-zero-deforestation/> consulté le 20/01/2021

-  [FODER](#)
- 22 Jan 2021